

DECLARATION PREALABLE

« Comité technique ministériel du
26 Février 2020 à 10h00 »

Monsieur Le Secrétaire Général,
Monsieur le Directeur Général,
Mesdames et messieurs les représentants de l'administration,
Mesdames et messieurs les représentants du personnel,

Ce CTM, initialement prévu le 19 décembre 2019 se réunit aujourd'hui dans un contexte particulier qui, au-delà des points de l'ordre du jour qui y seront débattus, ne peut être exclusivement lié à l'actualité mais doit obligatoirement tenir compte du contexte général qui s'impose à tous depuis de nombreux mois.

Les sujets ne manquent pas et je ne citerai que les principaux :

- le dossier des retraites qui est plus que jamais d'actualité et sur lequel les questions restent nombreuses. Pendant ce temps, les policiers assistent au spectacle affligeant qui se déroule à l'assemblée nationale, le premier article de la loi votée après une semaine de débats et joutes inaudibles, laissant place aux inquiétudes d'un texte qui passera alors au 49/3, sans que ne soit négociés et débattus les sujets spécifiques des policiers, actifs, administratifs, techniques et scientifiques. Deux intersyndicales au sein du Ministère de l'Intérieur restent dans l'attente de réponses concrètes Au-delà des « garanties » demandées, l'UNSA FASMI exige en particulier la mise en place de la clause à l'Italienne pour l'ensemble des agents concernés par cette réforme,
- le sujet des Lignes de Directrices de Gestion. L'administration a adopté une posture plus rigide que la loi elle-même et semble jouer la montre, alors même que l'UNSA FASMI a fait des propositions écrites claires, toujours dans les temps impartis qui étaient pourtant contraints. La réunion bilatérale qui se tiendra fin de semaine devra obligatoirement permettre d'avancer sur du concret, sur les nécessaires assouplissements demandés et qui n'apparaissent pas clairement dans les multiples documents reçus, y compris celui reçu le 24 février en fin de soirée. .

Je rappelle à ce titre que si l'UNSA et l'UNSA Fonction publique ont travaillé avec toutes les instances de concertation sur ces deux dossiers, nous ne sommes pas demandeurs de ces réformes et que ni la prise en compte de nos propositions ni la concrétisation de nos échanges ne répondent pour l'instant à nos attentes.

Pas plus que les sujets suivants :

- La création des secrétariats généraux communs qui s'inscrivent dans le cadre du programme action publique 2022 et la volonté du gouvernement de mutualiser les fonctions support des préfectures et des directions départementales interministérielles afin d'obtenir des économies d'échelle.
- la mise en place de la rupture conventionnelle au sein de notre Ministère, sujet sur lequel nous demandons qu'une réunion de concertation se tienne rapidement afin d'établir les modes opératoires communs à l'ensemble des services.
- le livre blanc, dont le calendrier semble avoir pris du retard et sur lequel nous demandons des informations, j'y associerai à ce niveau le schéma national du maintien de l'ordre.

Alors, sur tous ces sujets et bien d'autres encore se pose le problème du dialogue social et de ses modalités d'application au sein de notre Ministère qui se traduisent par un engorgement progressif des instances de concertation.

Rien n'est pire que le silence et les hésitations, qui mènent au mieux au doute, voire aux interrogations et qui termineront, par devenir du contentieux.

Désormais, se pose la question de la révision de la Charte du dialogue social. Pour l'UNSA FASMI, les « engagements doivent être forts » afin, de permettre de travailler ensemble au sein du Ministère de l'Intérieur, Ministère régalien, très exigeant pour l'ensemble de ses agents, investis et engagés et qui ont toujours répondu présents lors des crises majeures que nous avons traversées ces dernières années.

Enfin, nous avons demandé et obtenu le rajout d'un point sur le coronavirus. Car même, si nous comprenons que la priorité soit donnée aux services médicaux, nous ne pouvons accepter que rien ne soit anticipé pour les forces de l'ordre qui seront les premières concernées en cas de crise majeure ou de troubles graves à l'ordre public, comme en Italie, les forces de l'ordre seraient au cœur du dispositif.

Nous avons des attentes importantes et espérons avoir des réponses claires lorsque nous évoquerons ce point de l'ordre du jour.

« Jouer à la roulette russe » serait intolérable et nous demandons à ce titre l'application du principe de précaution par l'utilisation des moyens de protection pour tous les fonctionnaires du Ministère de l'Intérieur potentiellement exposés. Nous demandons également la mise en place de réunions d'informations fréquentes, afin d'être tenus régulièrement informés de l'avancée de la maladie et des mesures prises.

Merci de votre attention.

La délégation UNSA FASMI